

# DIRECTEUR.TRICE DES SYSTEMES D'INFORMATION DELEGUE.E RESPONSABLE SI DE L'INSTITUT AGRO DIJON SITE DE DIJON



**PÔLE RESSOURCES ET INGENIERIE**  
**Direction Systèmes Information**

•  
26 bd Dr Petitjean - DIJON



**Poste ouvert  
aux fonctionnaires  
et contractuel.les**

•  
Catégorie A



**Date limite de  
candidature**  
**6 octobre 2024**

•  
Poste à pourvoir à compter du  
1<sup>er</sup> février 2025

## **Votre environnement professionnel**

L'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Institut Agro) a un statut d'EPSCP Grand Etablissement (Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel). Il regroupe 1 380 agents et 5 000 étudiants.

L'Institut Agro est structuré en trois écoles : Institut Agro Dijon, Institut Agro Montpellier et Institut Agro Rennes-Angers.

Le poste se situe au sein de l'école l'Institut Agro Dijon, établissement public d'enseignement et de recherche dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement, sous la double tutelle du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il forme des ingénieurs dans ces deux domaines et porte des Masters co-accrédités avec l'Université. Il développe ses travaux de recherche au sein d'Unités Mixtes de Recherche. Il contribue à l'appui au système éducatif de l'enseignement technique agricole.

Au sein de la DSI de l'Institut Agro, la direction des systèmes d'information de l'Institut Agro Dijon assure des missions nationales au titre du dispositif national d'appui visant à mener des actions auprès des établissements d'enseignement agricole sous pilotage de la direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'agriculture. La DSI mène également des activités pour le système d'information de l'Institut Agro en matière d'ingénierie applicative, d'infrastructure système et réseau, de gestion de parc et audiovisuel. Cette direction regroupe 4 services pour un total de 57 personnes.

Les organisations des DSI de l'Institut Agro et de l'Institut Agro Dijon sont susceptibles d'évoluer dans les mois à venir selon les besoins identifiés à ces deux niveaux.

*Pour en savoir plus :*

<https://www.institut-agro.fr/>

<https://institut-agro-dijon.fr/>

## **Votre cadre de travail**

- Télétravail partiel possible, sur fonctions éligibles,
- Organisation de la semaine de travail sur 4,5 jours ou 5 jours,
- Jusqu'à 50 jours de congés suivant le temps de travail hebdomadaire,
- Forfait mobilité durable, prise en charge partielle des abonnements transports (75%),
- Participation à la mutuelle santé (15€ mensuel)
- Prestations sociales : aide à la famille, séjour d'enfants, enfance handicapée, chèque vacances, chèque emploi service universel garde d'enfant, aide à l'accès au logement locatif, aide à la scolarité...

## **Vos objectifs**

- L'Institut Agro Dijon recrute un(e) directeur(trice) des systèmes d'information délégué(e), responsable SI de l'Institut Agro Dijon.
- Rattaché(e) hiérarchiquement au DSI de l'Institut Agro et à la secrétaire générale de l'Institut Agro Dijon, le(la) DSI délégué(e) pilote les activités menées par les équipes du site de Dijon, allant de la conception au déploiement des applications du système d'information, à l'hébergement des infrastructures et à la maintenance des équipements informatiques du site de Dijon.
- Le(la) DSI délégué(e) représente le directeur des systèmes d'information de l'Institut Agro dans ses activités de pilotage et de représentation de la DSI dans diverses instances, notamment internes à l'Institut Agro Dijon. Il (elle) exerce un rôle hiérarchique sur les responsables de service en charge de l'infrastructure et de la gestion de parc (service MARSS) et de l'ingénierie applicative pour le SI de l'établissement (service SIRENS).
- Il/elle participe aux réflexions sur l'organisation de la DSI de l'Institut Agro Dijon.

## **Vos missions**

- Sous la responsabilité du directeur des systèmes d'information de l'Institut Agro et de la secrétaire générale de l'Institut Agro Dijon, il(elle) conduit l'ensemble des processus du système d'information de l'Institut Agro Dijon et des activités associées.
- Le(la) DSI délégué(e) est chargé(e) du suivi RH (recrutements, formation) et financier (élaboration et suivi du budget) de la DSI de l'Institut Agro Dijon, en collaboration avec le DSI délégué en charge du système d'information de l'enseignement agricole et sous la coordination du directeur du pôle ressource et ingénierie de l'Institut Agro Dijon.
- Membre du pôle pilotage de la DSI de l'Institut Agro, le(la) DSI délégué(e) contribue à la stratégie SI de l'Institut Agro et à la déclinaison organisationnelle qui en découle.
- Le(la) DSI délégué(e) peut se voir confier des projets transverses au sein de la DSI de l'Institut Agro.
- Enfin, il(elle) peut se voir confier la responsabilité de l'animation d'un pôle fonctionnel au sein de la DSI de l'Institut Agro, par le biais d'une lettre de mission, sur des sujets transversaux regroupant les trois DSI des trois écoles internes.

## Vos compétences

### • VOS SAVOIRS

- Direction et conduite de projets
- Stratégie et organisation, conduite du changement
- Gestion de portefeuille projets
- Gestion financière et RH

### • VOS SAVOIR-FAIRE

- Travail en équipe
- Capacités managériales
- Conseil et orientation des choix d'une personne ou d'un groupe
- Communication écrite et prise de parole en public
- Force de proposition, sens de l'initiative
- Capacité d'adaptation

### • VOS SAVOIR-ETRE

- Capacité à traiter des problématiques complexes et transverses
- Capacités relationnelles, diplomatie
- Capacités d'analyse et de synthèse

## Champ relationnel du poste

### Interne à l'Institut Agro :

- Direction générale de l'Institut Agro, direction de l'institut Agro Dijon
- DSI délégué en charge du système d'information de l'enseignement agricole de l'Institut Agro Dijon
- Directeur des systèmes d'information de l'Institut Agro
- animateurs des pôles fonctionnels de la DSI
- DSI délégués de l'Institut Agro Rennes-Angers et Montpellier
- Chefs de services et adjoints de la DSI
- Directeur(trice) du pôle ressources et ingénierie
- Directeurs(trices) des entités du pôle ressource et ingénierie

### Externe :

- Etablissements d'enseignement supérieur
- Prestataires de service

## Conditions particulières d'exercice

- Participation aux astreintes de la DSI de l'Institut Agro Dijon au titre de l'équipe de direction
- Suppléance du directeur des systèmes d'information de l'Institut Agro

## Informations & contacts

### Renseignements sur le poste :

#### **Pauline GOMEL**

Secrétaire générale de l'Institut Agro Dijon

Tél : 03 80 77 25 05

Courriel : pauline.gomel@institut-agro.fr

**David SEVERIN**

Directeur des systèmes d'information de l'Institut Agro

Tél : 06 85 71 48 01

Courriel : david.severin@institut-agro.fr

**Renseignements administratifs :****Christelle Thévenin**

Référente mobilité

Tél. : 03 80 77 28 19

Email : [christelle.thevenin@agrosupdijon.fr](mailto:christelle.thevenin@agrosupdijon.fr)

 **Modalités de candidature****1/ Fournir impérativement à : [mobilite@agrosupdijon.fr](mailto:mobilite@agrosupdijon.fr) :**

- une lettre de motivation et un CV personnalisé, **vos fichiers seront nommés : CV NOM Prénom, et, LM NOM Prénom**
- une copie d'un arrêté ou de tout autre document précisant le statut administratif et votre corps d'appartenance, nommé : Arrêté NOM Prénom
- une copie du bulletin de paye pour connaître les indemnités et autres émoluments, nommé : **Bulletin NOM Prénom**

**2/ pour les candidats externes au ministère de l'agriculture :**

- un « dossier mobilité » à renseigner disponible sur :

<https://institut-agro-dijon.fr/institut-agro-dijon/recrutement/personnels-administratifs-et-techniques>

à envoyer à : [mobilite@agrosupdijon.fr](mailto:mobilite@agrosupdijon.fr)

**3/ pour les candidats internes au ministère de l'agriculture :**

- le dépôt des candidatures est dématérialisé dans AGRIMOB : <https://agorha.agriculture.gouv.fr/mobilite/>  
Le numéro de campagne à sélectionner dans Agrimob est « Fil Eau n° - Publication du 05/09/2024 ».

**DATE LIMITE DE DEPÔT DES CANDIDATURES : 6 OCTOBRE 2024**